

Conditions nécessaires au bon déroulement d'une conterie (ou d'un spectacle de Conte)

Petit pense-pas bête à l'usage des organisateurs

1. Accueil des artistes:

Les artistes ne connaissent pas nécessairement le lieu de la représentation, il est nécessaire d'organiser leur accueil. Pensez à des indications écrites claires pour trouver le lieu.

A l'heure convenue pour l'arrivée, prévoir la présence d'un référent, informé, sur place, apte à finaliser techniquement et matériellement la mise en place du spectacle.

Permettre aux artistes l'accès au lieu de représentation, en toute tranquillité, pour l'installation du matériel et la préparation (hors présence du public).

Prévoir un espace privé, calme, tenant lieu de loge, où les artistes peuvent se changer et se préparer (avec miroir et sanitaires à proximité).

Prévoir au minimum une bouteille d'eau, + selon convenance (thé, jus de fruits, fruits frais ou secs seront agréables..., selon l'horaire et le temps de trajet, il sera peut-être nécessaire de prévoir une restauration légère)

Prévoir un temps suffisant après le spectacle pour permettre un échange avec le public et un démontage tranquille.

2. Aménagement du lieu:

Le lieu de spectacle doit être tranquille, à l'abri des bruits extérieurs et à l'écart des passages. L'entrée doit se faire derrière le public.

Prévoir un fond neutre et uni derrière les artistes en fond (paravent, tissu ou papier agrafé etc...).

Les conditions d'éclairage sont essentielles pour créer une ambiance, (voir fiche technique), soit espace sombre avec projecteurs soit éclairage naturel. Il est important d'isoler visuellement le lieu de représentation des zones extérieures de passage, et d'éviter tout éclairage « cru » de type néon.

Organiser la salle afin que le public puisse voir confortablement le spectacle, les gradins peuvent être remplacés par des sièges de différentes hauteurs, ou les artistes installés sur une estrade.

3. Accompagnement du public:

Définir très clairement avec la conteuse l'âge limite inférieur des enfants. Se donner les moyens de faire respecter cette consigne.

De même, faire respecter la jauge convenue.

Les enfants doivent toujours être accompagnés par des adultes à leur proximité immédiate.

Pour le confort du public, il est fortement souhaitable qu'aucune personne ne rentre une fois le spectacle commencé.

Une personne doit accueillir le public et donner les consignes suivantes au minima: *éteindre les portables, pas de flash, enregistrements et photos soumis à l'autorisation de l'artiste, pas de sortie pendant une histoire.*

Une personne au minima sera présente durant tout le spectacle, qui doit gérer les éventuelles perturbations, les sorties...

Cette fiche est donnée à titre indicatif, n'hésitez pas à nous contacter pour en parler.